

## **Charte du stage d'examen psychologique**

### **Objectifs**

Il s'agit de permettre aux étudiants de faire un stage *auprès d'un psychologue* exerçant dans le cadre de la psychologie du travail afin de se familiariser avec les modes d'approche, les outils et les méthodes, des professionnels. Dans ce stage, l'étudiant n'a pas en principe à réaliser de mission particulière : il travaille aux côtés du psychologue responsable de stage et participe dans la mesure du possible à ses activités.

L'entreprise peut toutefois demander un travail spécifique au stagiaire pour la durée de son stage, dans la mesure où ce travail lui permettra l'appropriation des outils et une réflexion sur leur usage.

Au cours de ce stage l'étudiant doit :

- *faire des acquisitions* en matière de *pratique psychologique* appliquée à différents secteurs de l'évaluation et du bilan des personnes (tests, entretiens, animation de groupe) ;
- *mener une réflexion sur ces pratiques et sur le métier de psychologue du travail* :
  - .mode d'exercice du métier : cabinet-conseil, centre de bilan, AFPA, centre de formation, centre psychotechnique, cabinet libéral...
  - .déontologie professionnelle
  - .spécificité du métier de psychologue du travail dans ces différents contextes.

### **Domaines de stage possibles**

Recrutement, insertion, centres de bilan, outplacement, centre de formation

### **Durée**

6 semaines à temps complet

### **Indemnités**

Ce stage n'est habituellement pas indemnisé. Si le stagiaire doit se déplacer pour faire des interventions en dehors du lieu de stage, ses frais de déplacement doivent être pris en charge par l'organisme.

### **Droits et devoirs respectifs des stagiaires, de l'entreprise et de l'université**

#### *Les stagiaires*

Les stagiaires sont en stage à plein temps. Ils participent le plus possible à la vie de l'entreprise ou de l'association et contribuent aux prestations effectuées dans le champ et dans la mesure de leurs compétences.

Ils doivent se rendre aux journées de regroupement à l'Université dont les dates sont prévues à l'avance et communiquées à l'entreprise, aux rencontres avec le suiveur, et peuvent négocier avec l'entreprise de pouvoir aller faire de la recherche bibliographique.

Les stagiaires doivent exercer leur activité en conformité avec le cadre de déontologie des psychologues : confidentialité, respect de la personne, restitution des résultats (se référer au code de déontologie).

Les stagiaires ont le devoir de réfléchir aux pratiques du lieu de stage. Cette réflexion doit se faire de façon constructive et dans la discussion avec le responsable de stage et les autres personnes de la structure.

### *L'Université*

Les stagiaires sont suivis à l'Université pour leur réflexion et la rédaction de leur rapport  
. par un suiveur qu'ils se choisissent dans la liste qui leur est proposée par l'Université. Le rôle du suiveur est précisé dans un document spécifique.  
. par les regroupements collectifs à l'Université.

Pour toute question concernant le déroulement des stages, l'entreprise peut consulter la responsable des stages pour le Master (Victor TROYANO : 04 78 77 23 27).

### *L'entreprise*

Donner au stagiaire l'occasion de découvrir les pratiques du psychologue : a minima pouvoir les observer et si possible les exercer en responsabilité ou sous le contrôle du psychologue).

Permettre au stagiaire de réaliser son stage dans de bonnes conditions matérielles (endroit pour s'installer, disposition des outils et de la documentation)

Un suivi du stagiaire doit être effectué par le psychologue responsable de stage afin d'évaluer ses besoins, ses pratiques et ses compétences et d'échanger avec lui sur le métier, la structure institutionnelle, ses enjeux, ses acteurs.

## **Évaluation du stage et validation**

Le stage est évalué par le responsable de stage : évaluation écrite comptant pour le jury final

Par ailleurs, l'étudiant doit rédiger un rapport (25 pages environ) qui fait partie de la validation finale du Master et qu'il doit rendre avant le départ en stage d'études.

Ce rapport n'est pas un simple compte-rendu d'activité. Il doit intégrer :

- une description des outils et des procédures utilisées ;
- une réflexion critique sur leur utilisation appuyée sur des apports théoriques et bibliographiques et éventuellement des propositions d'amélioration ;
- une réflexion personnelle sur le métier, les compétences spécifiques et les modes d'exercice des psychologues, telle que le stage aura permis de l'envisager.
- des réflexions sur le contexte institutionnel et ses liens avec la pratique professionnelle (demande de l'institution à l'égard du psychologue, dimension triangulaire de tout examen psychologique, enjeux de l'examen pour les différents acteurs )
- une réflexion personnelle sur leur rôle et leur positionnement dans ce stage.

L'étudiant sera évalué sur ces différentes dimensions.